

Aux membres du Collège communal

**Objet** : Action sociale – domaine fonctionnel 091.036 programme 17.091–  
subvention Well'camp 2026  
**Notification de l'arrêté**

Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour information, une copie de l'arrêté accordant une subvention à votre commune dans le cadre du projet Well'camp 2026.

N° d'engagement juridique : **500179747 (ce n° sera repris dans la communication du paiement qui sera effectué dans le cadre de ce dossier)**

• **Que devez-vous faire ?**

Renvoyer à mon administration **pour le 30 septembre 2026 au plus tard** les documents suivants :

- Le rapport financier global (voir annexe) ;
- Le rapport d'activités (voir annexe) ;
- Les fiches de rémunérations ;
- Les contrats d'occupation ;

Après vérification des pièces fournies, une déclaration de créance sera envoyée au bénéficiaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal, l'assurance de ma considération distinguée.

Kristel Karler

Responsable de la Direction de  
l'Action sociale



**CONTACT**

Département de l'Action sociale  
Direction de l'Action sociale  
Avenue Gouverneur Bovesse 100  
B - 5100 NAMUR (Jambes)

**VOTRE GESTIONNAIRE**

Laurent CERESSIA  
Tél. : 081 32 72 16  
[laurent.ceressia@spw.wallonie.be](mailto:laurent.ceressia@spw.wallonie.be)  
Muriel Van Buylaere  
Tél. : 081 32 74 48  
[muriel.vanbuylaere@spw.wallonie.be](mailto:muriel.vanbuylaere@spw.wallonie.be)  
[actionsociale@spw.wallonie.be](mailto:actionsociale@spw.wallonie.be)

**VOTRE DEMANDE**

Numéro :  
Nos références :  
050401/2026/091.036/Well'Camp



---

**VOS ANNEXES**

Annexe 1 : Arrêté de subvention

Annexe 2 : Rapport financier

Annexe 3 : Rapport d'activités

---

**CADRE LEGAL**

Année budgétaire 2026– domaine fonctionnel 091.036 programme 17.091

Arrêté ministériel de subvention du 02/06/2026

Pour toute réclamation quant au fonctionnement du SPW, le Médiateur est aussi à votre service :

[www.le-mediateur.be](http://www.le-mediateur.be).